

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2019

---

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AC164

présenté par

Mme Buffet, Mme Faucillon, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, M. Dufrègne, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis (nouveau)* Lutter contre le sexisme dans le milieu de la musique et favoriser un égal accès des femmes et des hommes aux professions musicales ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le sexisme est présent dans le monde de la musique comme dans tous les secteurs de notre société. Le récent manifeste de plus d'un millier de femmes, intitulé Femmes Engagées des Métiers de la Musique, dénonçant le sexisme dans le milieu, montre l'ampleur de la tâche qu'il y a à mener. Ainsi, le futur Centre national de la musique devra faire de la lutte contre le sexisme et pour l'égalité dans le milieu musical l'une des priorités de son action.